



Partenariat entre GUILLAUME LESAGE

et

Amap' en BIOce

pour l'année 2021

Nom du producteur :

Guillaume LESAGE (producteur de vaches SALERS)

Adresse du producteur : Mesnil Pot, 61290 Le Mage

Référente de l'Amap'en BIOce : Els Bernat

Livraison : Le HANGAR rue de la Tuilerie SERESVILLE 28300 Mainvilliers

le jeudi de 16h00 à 17h00.

PRODUITS ET TARIFS 2021

Colis de 5 kg ou 10 kg
La viande est conditionnée sous vide, elle est livrée par colis de 5 kg ou de 10 kg
La composition des colis de 5 kg : steaks divers (haché, bavette, faux filet, tournedos filet...) pot au feu et bourguignon, un rôti et une entrecôte ou un morceau à fondue.
La composition des colis de 10 kg : steaks divers (haché, bavette, faux filet, tournedos filet...) pot au feu et bourguignon, un rôti et une côte de bœuf.
Le coût au kilo est de 14,00 € (sous réserve d'une commande totale de colis d'environ 100 kg)
Pour les colis de 5 kg le prix est de 70,00 €
Pour les colis de 10 kg le prix est de 140,00€
Rillettes de bœuf : Pot de 200 gr : 5 €
Tripes : Sachet de 500 gr environ (8 € kg)
Foie : Sachet de 350 gr environ (6 € kg)
Cœur : Sachet de 250 gr environ (6 € kg)
Rognon : Sachet de 250 gr environ (6 € kg)
Joues : Sachet de 500 gr environ (12 € kg selon disponibilité)
Sauce bolognaise : Pot de 600 gr : 8 €
Sauce Tajine : Pot de 600 gr : 8 €
Sauce Curry Percheron : Pot de 600 gr : 8 €
Saucisson nature : 180 gr : 6 €

Fréquence des livraisons :

Les commandes et livraisons sont réalisées trois fois par an ; en mars, juin et octobre.

Cependant le producteur peut ne pas livrer si le poids global des commandes de l'ensemble des amapiens est inférieur à 80 kg.

Engagement du producteur :

Guillaume Lesage, producteur certifié AB, s'engage à livrer les produits qui lui seront commandés aux dates et heures fixées par l'association, à assurer une présence régulière aux livraisons afin de répondre aux différentes questions des amapiens et de construire une relation de confiance durable et à transmettre son certificat de conformité bio établi par l'organisme de contrôle à l'association à chaque renouvellement.

Engagement de l'Amap'en BIOce :

L'Amap'en BIOce veille au respect par les adhérents de leur engagement de soutien annuel des producteurs, exprimé collectivement et solidairement par le maintien d'un volume de commandes compatible avec l'engagement du producteur à livrer à l'Amap'en BIOce.

L'Amap en BIOce organise la commande des produits par le site AMAP J au plus tard 15 jours avant la 1^{ère} livraison de la période de commande, et organise les la distribution des produits.

L'Amap en BIOce organise la collecte du paiement des produits que les adhérents font par chèque à l'ordre de Guillaume Lesage.

L'Amap en BIOce tient le certificat bio disponible pour le produire à la demande des adhérents.

Signature du producteur :


Monsieur Lesage Guillaume
Ménil Pot 61290 Le Mage
Tél : 02.33.73.65.23
Port : 06.72.61.31.58
lesageguillaume@hotmail.fr
TVA : FR 20 512 081 274 - Siret : 512 081 274 00015

Pour l'Amap en BIOce, signature de la référente :